





## Certification

## Accompagner la résolution des conflits par la médiation sur la base de la Communication NonViolente (CNV)

enregistré au Répertoire spécifique, n° 5150, par décision du directeur général de France compétences du 31/03/2020, Code NSF 315.

À partir de maintenant, vu le Procès-Verbal du jury, l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance de la certification étant satisfaites,

par décision du 21/02/2024 à Lyon 5e Arrondissement (69), délivre le certificat à :

## **Mme Jeanne ALLARD**

née, le 10/04/1989 à Trappes (78190)

Fait à Lyon, le 21/02/2024

Catherine GOUJON Jean-Luc SOST Responsables de la certification Le titulaire :

